

tenue sous la présidence de Madame BOURJADE, assisté(e)
de Monsieur RAGUIN et Monsieur DIDIERLAURENT, Conseillers
En présence de Monsieur SANSON, Rapporteur public
Madame LAIFA-KHAMES , Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2300781	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 9 décembre 2022 prise par la commune des Angles refusant de dresser un procès-verbal d'infraction à l'urbanisme à Mme XXX.	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION BIEN VIVRE AUX ANGLES	Maître MAILLARD Eva (Cour)
Défendeur	COMMUNE DES ANGLES Madame XXX PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	TERRITOIRES AVOCATS (Cour) SCP SVA
02)	DOSSIER N° 2400542	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
Titre de l'affaire	Annulation de la décision en date du 29 novembre 2023 par laquelle la SA3M a préempté la propriété de la SCI OB IMMO constituant les lots 509, 382 et 653 de la copropriété Les Allées du Bois, cadastrée LS13	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur XXX	Maître CHAVRIER Barnabé (Cour)
Intervenant	SCI OB IMMO	
Défendeur	SOCIETE D'AMENAGEMENT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE SA3M MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	SELARL VPNG AVOCATS (Cour) Président

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2601258	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	RENOI CE Annulation de l'arrêté N° PA 66008 20 A0002 en date du 4 février 2022 par lequel le maire de la commune d'Argelès sur Mer a accordé un permis d'aménager à la SAS Domaine des Chenes Verts en vue de l'aménagement d'un lotissement comprenant 38 macro-lots constitué de 448 logements sur un terrain sis Neguebous	
Demandeur	Nom des parties FEDERATION POUR LES ESPACES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT DES PYRENEES ORIENTALES	Représentants des parties SELARL VPNG AVOCATS
Défendeur	COMMUNE D'ARGELES-SUR-MER SAS DOMAINES DES CHENES VERTS	SCP CGCB & ASSOCIES S.C.P. CHICHET-HENRY AVOCATS - HG&C
04)	DOSSIER N° 2403570	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	ANNULATION DE L'ARRETE N° 2024-002 DU 9 JANVIER 2024 RETIRANT UNE AUTORISATION DE TRAVAIL	
Demandeur	Nom des parties Monsieur XXX	Représentants des parties Maître RUFFEL Christophe
Défendeur	PREFECTURE DE SEINE SAINT DENIS	préfet
05)	DOSSIER N° 2306654	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation des arrêtés n° PC 034037 23 Z0006 en date du 7 novembre 2023 et PC n° 034 037 23 Z0006 M02 en date du 23 juin 2025 par lesquels le maire de la commune de Boujan-sur-Libron a délivré un permis de construire à M. XXX en vue de la construction d'un hangar agricole, d'une habitation individuelle et d'une piscine et la création d'une noue sur un terrain sis Hameau de Sauvajot cadastré AM86 et AM168.	
Demandeur	Nom des parties Monsieur XXX Madame XXX	Représentants des parties SCP CAUDRELIER-ESTEVE SCP CAUDRELIER-ESTEVE
Défendeur	COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON Monsieur XXX	SELARL VALETTE-BERTHELSEN ARCAMES AVOCATS (Cour)

09 heures 30

06)	DOSSIER N° 2307127	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation du PLU de la commune de Trausse Minervoises classant le terrain de M. XXX en zone verte.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur XXX	Monsieur XXX
Défendeur	COMMUNE DE TRAUSSE MINERVOIS	Maître FEVRIER Jean-Marc
07)	DOSSIER N° 2307395	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de la décision, suite recours préalable obligatoire, en date du 14 novembre 2023 prise par le préfet de la région Occitanie condamnant la SASU au Nom du Sens au paiement de la somme totale de 17 500 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SASU AU NOM DU SENS	SELARL MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE REGION OCCITANIE ET DU DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE	
08)	DOSSIER N° 2403906	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de l'avis de mise en recouvrement du 15 mars 2024 mettant à la charge de la SASU AU NOM DU SENS le paiement de la somme de 17 500 euros concernant des prestations non réalisées au titre de la formation pour l'année 2020	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SASU AU NOM DU SENS	SELARL MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE REGION OCCITANIE ET DU DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT	

09 heures 30

09)	DOSSIER N° 2403362	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° DP 066 126 24 K0008 du 2 mai 2024 par lequel le maire de la commune de Oms s'est opposé à la déclaration préalable demandée par la SARL Le Pin Perdu et M. XXX en vue de la restauration d'une bâtisse en ruine sur un terrain sis dit Lo Mas Fons n° B0226 et B0227, ensemble l'arrêté interruptif de travaux n° 2024-04 du 15 avril 2024 ainsi que l'avis défavorable du préfet du 26 avril 2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL LE PIN PERDU Monsieur XXX	TERRITOIRES AVOCATS (Cour) TERRITOIRES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'OMS PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	Maître BONNET Frédéric (Cour)
10)	DOSSIER N° 2403363	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° DP 066 126 24 K0008 du 2 mai 2024 par lequel le maire de la commune de Oms s'est opposé à la déclaration préalable demandée par la SARL Le Pin Perdu et M. XXX en vue de la restauration d'une bâtisse en ruine sur un terrain sis dit Lo Mas Fons n° B0226 et B0227, ensemble l'avis défavorable du préfet du 26 avril 2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL LE PIN PERDU Monsieur XXX	TERRITOIRES AVOCATS (Cour) TERRITOIRES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'OMS PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	Maître BONNET Frédéric (Cour)
11)	DOSSIER N° 2400638	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	ANNULATION DE LA DECISION DE L'ANAH REDUISANT LE MONTANT DE LA PRIME DE TRANSITION ENERGETIQUE ACCORDEE A M. XXX POUR SON HABITATION SITUEE SUR LA COMMUNE DE COURNONTERRAL (HERAULT)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur XXX	Monsieur XXX
Défendeur	A . N . A . H .	directeur

09 heures 30

12)	DOSSIER N° 2400507	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
Titre de l'affaire	ANNULATION DE LA DECISION IMPLICITE DE REJET DU RECOURS GRACIEUX A L'ENCONTRE DE LA DECISION DE RETRAIT- REVERSEMENT DU 14 JANVIER 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur XXX	Monsieur XXX
Défendeur	A . N . A . H .	directeur

13)	DOSSIER N° 2505543	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
Titre de l'affaire	Annulation de la décision en date du 30 mai 2025 prise par l'ANAH rejetant son recours gracieux contre la décision de retrait-reversement de subvention du 14 janvier 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur XXX	Monsieur XXX
Défendeur	A . N . A . H .	directeur

Arrêté le 08/06/2026
La magistrate désignée : A. Bourjade